

# Orsay NOTRE VILLE

CACHET D'EFFERVESCENCE



## EXCELLENTE ( ET EFFERVESCENTE ) ANNÉE 2014 !



# Quand la rue devient toile

Le Guichet - Collège Alain-Fournier.



**Lancé en mars 2013, le programme « Art en ville » a pris son rythme de croisière. Le projet a déjà donné naissance à quatre fresques. Premier bilan et perspectives 2014.**

Trois quartiers, trois projets. Tel est le résultat d'« Art en ville ». Objectif : revaloriser les lieux et lutter contre le tag sauvage. Au Centre, le mur de la chaufferie du stade nautique a bénéficié des talents des artistes Hopare et Shera. Près de l'école élémentaire de Mondétour, un bloc EDF a été embelli par Katre et Twopy. Dernier projet en date, celui concrétisé en décembre au Guichet : le graffeur CHOQ a réalisé une fresque sur un mur trop souvent tagué du collège Alain Fournier. L'artiste propose ici une multitude de visages aux couleurs vives : jeunes ou moins jeunes, filles ou garçons, noirs ou blancs, barbus ou moustachus, avec ou sans lunettes, à chapeau, bonnet ou casquette. La diversité d'Orsay en un clin d'œil.

## L'art, moyen de lutte contre les incivilités

Ces projets professionnels ont été complétés par ceux de jeunes Orcéens. Ces derniers ont réalisé des fresques sur des bâtiments publics tagués : bloc EDF au niveau de l'aqueduc et restaurant scolaire du Centre. Le tout sur leur temps libre et après une formation aux techniques du graff. « L'objectif est double, précise Sophie Boulloud, responsable du service jeunesse. Il est artistique, avec une réflexion suivie de la réalisation du graff. Mais aussi pédagogique : les participants sont sensibilisés au respect de l'environnement public ». Fort du retour positif des habitants et de l'enthousiasme des jeunes, le projet est reconduit. Au cours de l'année 2014, deux autres fresques seront réalisées : une par les jeunes et une autre par un graffeur professionnel. Avec toujours un objectif commun : l'embellissement de la ville et l'amélioration continue du cadre de vie.

Imprimé sur papier certifié PEFC

**David Ros***Maire d'Orsay**et vice-président du Conseil général de l'Essonne,  
et Mand Olivier, députée de l'Essonne,**accompagnés d'Elisabeth Delamoye, adjointe en charge de la petite enfance, des affaires scolaires et périscolaires,  
en présence de Mme Colin, directrice de l'école du centre et Mme Bense, inspectrice de l'Éducation Nationale. lors  
de l'inauguration de la cour de l'école du Centre, le 30 novembre dernier.***BUDGET 2014****Stabilité des taux communaux, réduction de la dette,  
poursuite des investissements.**

***Nous continuons à investir progressivement dans nos équipements et pour nos services publics. Une action rendue possible grâce notamment au soutien d'autres collectivités publiques investies.***

La situation économique du pays et les tensions concernant le financement des collectivités territoriales appellent à faire preuve d'une grande responsabilité en ce qui concerne la gestion quotidienne de notre commune.

Le budget communal voté le 18 décembre dernier s'inscrit dans ce contexte et repose sur trois choix clairs : continuer de réduire

la dette, maintenir et soutenir les investissements nécessaires et ne pas augmenter les taux d'imposition liés à la commune. Je tiens, dans cet éditorial, à souligner et honorer l'effort collectif et quotidien considérable fourni par l'ensemble des services municipaux dans leur maîtrise et leur gestion rigoureuse des dépenses.

Même si le poids de la dette pèse lourdement sur l'élaboration de notre budget, nous continuons à investir progressivement dans nos équipements et pour nos services publics. Une action rendue possible grâce notamment au soutien d'autres collectivités publiques investies.

Une illustration remarquable de ce travail collectif est la future construction du conservatoire de la Vallée de Chevreuse. En effet, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) a voté à l'unanimité la réalisation d'un Conservatoire au sein de la commune d'Orsay, sur le terrain de la Faculté le 19 décembre dernier. Ce projet majeur permettra de garder le label national de conservatoire sur notre territoire et ainsi, de pérenniser un enseignement artistique de qualité en musique, danse et théâtre. Il constituera aussi un trait d'union supplémentaire entre notre ville et la Faculté. Il est le résultat d'une mobilisation des élus d'Orsay, de la CAPS, des services de l'État et de l'Université. Un exemple de fierté pour un élu local, un exemple de responsabilité, un exemple à suivre.

Dans l'attente de vous retrouver à la cérémonie des vœux du 10 janvier prochain, à laquelle vous êtes tous conviés, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014.

Bien fidèlement,



**ACTION MUNICIPALE**

**Emplois d'avenir : propreté et action sociale, des secteurs renforcés**



La municipalité d'Orsay vient d'embaucher quatre jeunes en emploi d'avenir. Objectif : participer à leur insertion professionnelle et renforcer des secteurs clés. Deux jeunes ont été affectés à la propreté de la ville : cela permet de répondre aux besoins spécifiques de la période hivernale. Mais aussi

d'anticiper les départs en retraite programmés : une professionnalisation visera la pérennisation de ces emplois.

Outre les services techniques, le CCAS\* accueillera deux autres emplois d'avenir. Leur mission ? Développer la relation intergénérationnelle, répondant à un vrai besoin de lien social. Affectés aux Résidences pour Personnes Agées (RPA), leur rôle sera de proposer des animations. Ces emplois au sein du CCAS\* sont nouveaux et serviront de tremplin professionnel pour les jeunes embauchés. Toutes les personnes recrutées, encadrées par un tuteur, bénéficieront d'une formation qualifiante et seront suivies par la Mission locale des Ulis et le CNFPT\*\*. En s'engageant dans l'intégration de jeunes tout en renforçant deux services clés, la municipalité remplit doublement ses missions de service public. Et renforce ses actions en direction du vivre ensemble.

\* Centre Communal d'Action Sociale

\*\* Centre National de la Fonction Publique Territoriale

**Recensement de la population**

**Du 16 janvier au 22 février**, une partie de la population d'Orsay sera recensée. Si votre logement appartient à l'échantillon, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile.

**Pourquoi ce recensement ?**

L'enquête de recensement, qui repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Insee, permet d'obtenir des informations fiables et récentes. La municipalité peut alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, logements, établissements scolaires, transports publics, etc.).

**Comment le recensement se déroule-t-il ?**

L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé et une notice d'information. Vous pourrez demander conseil à l'agent pour remplir ces questionnaires lorsque ceux-ci seront remplis. Vos réponses, confidentielles, sont ensuite transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Que faire en cas d'absence ?**

Deux solutions s'offrent à vous : confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui se chargera de les transmettre à l'agent recenseur ou les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Tous les questionnaires doivent être retournés au plus tard le samedi 22 février 2014. Votre réponse est importante : la qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

■ PLUS D'INFORMATIONS EN MAIRIE : 01 60 92 80 00

**Vie économique locale > Commerçants et entreprises**

**Mathilde Daelemans, sophrologue diplômée**, consulte depuis novembre au cabinet médical du 35 bis, rue Charles de Gaulle : séances individuelles sur rendez-vous pour adultes, adolescents et enfants.

01 60 10 39 22 / 06 62 26 25 30 - [www.91-sophrologie.fr](http://www.91-sophrologie.fr)

« **Mardis gourmands des Charmilles** » Le restaurant Les Charmilles innove avec les « Mardis gourmands ». Chaque premier mardi du mois, un menu à thème sera ajouté au menu existant, midi et soir. Le lancement aura lieu le 7 janvier avec pour thème "Autour des foies gras maison". Les Charmilles – 10, avenue du maréchal Joffre, Orsay – 01 69 28 41 47 – Menu « Mardi gourmand » : 25 € (entrée, plat, dessert) - [www.restaurantlescharmilles.net](http://www.restaurantlescharmilles.net)

« **Maison des saisons** » primé Nouvellement arrivé sur le Parc Orsay Université Club, le food-truck Maison des saisons a été primé. Grâce à leurs plats faits maison, Sandrine et Sally ont reçu le second prix de l'étape parisienne du Street Food International Festival 2013.

Mardi et vendredi - [www.maisondessaisons.com](http://www.maisondessaisons.com) - [contact@maisondessaisons.com](mailto:contact@maisondessaisons.com)  
06 07 72 33 37

**Nouvel horaire à la Poste** Depuis le 30 décembre, l'agence Postale de la rue de Paris ferme ses portes le jeudi de 12h à 14h. Les horaires du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi restent inchangés.

## EGLISE SAINT-MARTIN SAINT-LAURENT

## La ville s'engage durablement dans la sauvegarde de son patrimoine

Après avoir réalisé des travaux de réparation, la municipalité d'Orsay poursuit son investissement dans la préservation de l'église Saint-Martin Saint-Laurent. L'édifice est déjà inscrit au répertoire départemental du patrimoine de l'Essonne : la démarche visant au renforcement de sa protection a été lancée.

Cloches en bronze, datant de 1562 et de 1757. Elles sont classées depuis 1944 aux monuments historiques au titre des objets.



Le 5 décembre dernier, la ville d'Orsay a reçu une délégation de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de son Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP). Composée notamment d'Architectes des Bâtiments de France et de conservateurs, celle-ci a visité l'église Saint-Martin Saint-Laurent. Son rôle : juger de

demande de protection de l'édifice au titre des monuments historiques. Grâce aux éclairages du bureau d'architecture

Aedificio et des services de la mairie, la délégation a pu pointer des éléments architecturaux singuliers. L'édifice a en effet subi des évolutions architecturales originales et peut être considéré comme atypique. Un style atypique qui fait toute sa force.

## Des styles architecturaux qui racontent son histoire

L'église, datant du 12<sup>ème</sup> siècle, mélange différents styles architecturaux. Le choix fut porté sur un édifice de **style roman**. La nef, le chœur et le clocher, élevés en 1200, ont été bâtis dans un **style gothique primitif**. Incendiée en 1652 par les soldats de la Fronde, la nef fut reconstruite en 1656 dans un **style néo-roman**. En 1776, le seigneur d'Orsay fit reconstruire la façade dans un **style néo-classique, imitant les temples grecs et romains**. Il fait également édifier, en l'honneur de son épouse décédée, une chapelle sépulcrale qui prolonge le chœur. Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'église s'agrandit de quatre chapelles de **style troubadour** et d'un baptistère.

Procédure longue et complexe, la demande de protection se fera en plusieurs étapes. Réponse finale attendue pour 2015.

## z00m sur...

## LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

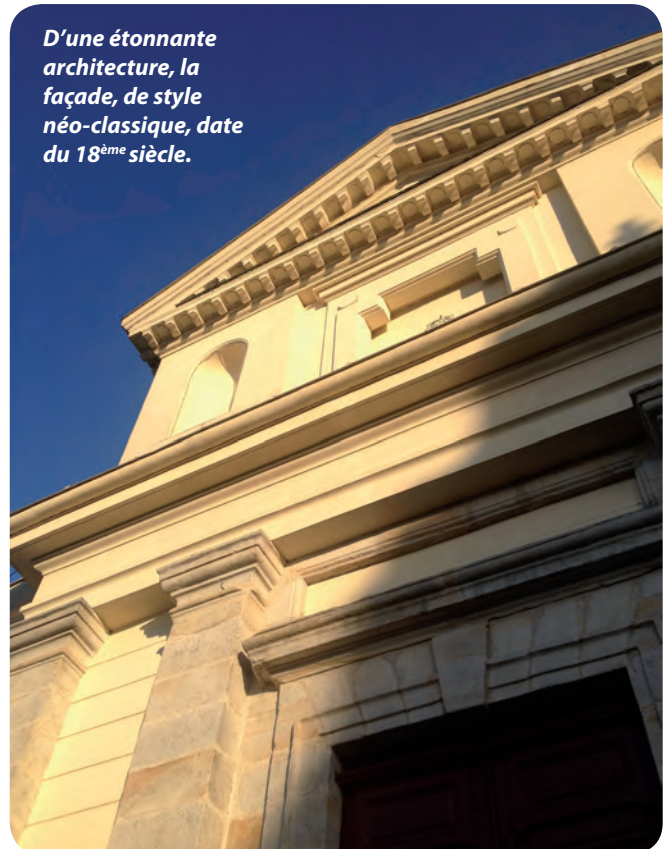
La protection au titre des monuments historiques est un dispositif législatif d'utilité publique. L'intérêt patrimonial d'un bien s'évalue en examinant un ensemble de critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques. Les notions de rareté, d'exemplarité et d'intégrité des biens sont prises en compte.

## Deux niveaux de protection existent :

- **l'inscription**, sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, lorsque le monument présente un intérêt suffisant pour en justifier la préservation. Elle s'opère au niveau régional ;
- **le classement**, pour les immeubles ou parties d'immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public. C'est le plus haut niveau de protection : il s'effectue sur le plan national.

Source : [www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

D'une étonnante architecture, la façade, de style néo-classique, date du 18<sup>ème</sup> siècle.

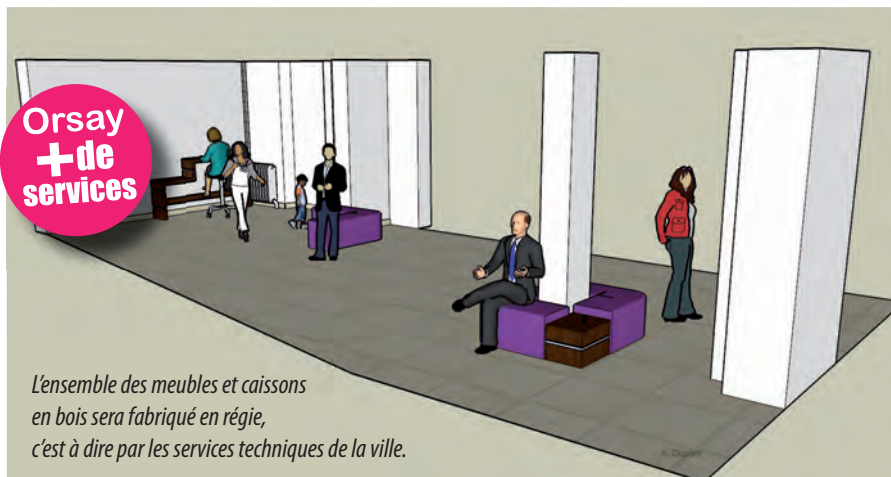


SERVICE PUBLIC & DÉMARCHE QUALITÉ

**Connectez-vous à l'Hôtel de ville**

Après avoir innové en fournissant un accès wifi gratuit à l'Hôtel de ville, la municipalité d'Orsay affine le dispositif. Afin d'en faciliter l'utilisation par le public, un espace lui est donc désormais dévolu dans le hall d'accueil.

Le wifi c'est bien. Mais un espace wifi accessible et pratique, c'est encore mieux ! Partant de ce constat, la municipalité a décidé d'installer une console à l'Hôtel de ville. Avec ses trois places, dont une consacrée aux personnes à mobilité réduite, et ses deux tabourets, elle permet aux usagers de s'installer pour se connecter. Cet espace wifi, entièrement réalisé par les agents municipaux, est associé à un réaménagement progressif du hall d'accueil. L'enquête de satisfaction réalisée en 2013 a en effet permis de pointer quelques axes d'amélioration : le confort de l'attente en fait partie.



L'ensemble des meubles et caissons en bois sera fabriqué en régie, c'est à dire par les services techniques de la ville.

**Hall d'accueil de l'Hôtel de ville : combiner nouvel e-service de wi-fi gratuit, confort, et confidentialité. Un projet collectif des services municipaux.**

Des espaces avec assises confortables et poufs de couleur tendance sont désormais à la disposition du public.

« Ces nouveaux aménagements répondent aux attentes des usagers mais aussi aux critères de la charte Qualiville » précise Sylvie Amirzayan, responsable de l'état civil et chef de projet certification. Très précise, cette charte, mise au point par l'AFNOR\*, « exige de remplir 33 engagements dont 18 sur l'accueil, poursuit Sylvie Amirzayan. Nous allons donc continuer nos efforts ». Les projets ? Une meilleure identification des agents, un accueil téléphonique dédié et une signalétique efficace, pour toujours plus de service public de qualité. Accueil, contact, wifi...restons connectés !

\* Agence française de normalisation

**vite dit  
bien dit**

**Vœux 2014 : réservez votre soirée du 10**

**janvier** David Ros présentera ses vœux à la population orcéenne le vendredi 10 janvier 2014. Rendez-vous à 19h au gymnase Eyquem, au Guichet, pour un moment convivial et décentralisé.

**Dictée d'Orsay, samedi 1<sup>er</sup> février à 13h45 à**

**l'Espace Jacques Tati** L'inscription est encore possible jusqu'au 25 janvier, en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la ville. Seuls les 140 plus rapides seront inscrits.

**À la recherche de la chaleur perdue**

Le 22 janvier, l'ATEPS organise une balade thermique. Son but : identifier les habitations présentant des pertes de chaleur, et donc d'énergie. Pour ce faire, une caméra infrarouge est utilisée. Rendez-vous à 19h, salle Porcheron (Mondétour).

Plus d'informations : ATEPS - 01 60 19 10 95

**Olympiades des métiers : seul votre talent**

**compte** Les sélections régionales des 43<sup>èmes</sup> Olympiades des métiers se dérouleront début 2014 : vous avez jusqu'au 31 janvier pour vous inscrire. L'ultime compétition : Brésil, 2015. Conditions : être né(e) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1993, et être professionnel(le) de métiers techniques, technologiques et artisanaux. Aucun diplôme n'est nécessaire : seuls le talent et la passion sont requis !

Comité Français des Olympiades des Métiers  
01 40 28 18 58 - [www.worldskills-france.org](http://www.worldskills-france.org)

**Ne jetez plus vos bouchons en liège :**

**recyclez-les !** Rendez-vous à la mairie annexe de Mondétour : vous y trouverez une urne prévue à cet effet. Vos bouchons seront ensuite récupérés par la Fédération française du Liège.

**La 18<sup>ème</sup> édition d'Essonne Verte, Essonne**

**propre (EVEP)** aura lieu du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin 2014. Vos candidatures d'opérations de nettoyage et de sensibilisation sont à déposer jusqu'au 24 janvier. Organisée par le Conseil général, l'EVEP apporte une aide logistique pour tout type de site. *Formulaire en ligne* : [www.essonne.fr/cadre-de-vie/toute-lactualite-de-cadre-de-vie/visualiser/evpep-2014-a-vous-de-jouer/](http://www.essonne.fr/cadre-de-vie/toute-lactualite-de-cadre-de-vie/visualiser/evpep-2014-a-vous-de-jouer/)

## RESTAURATION SCOLAIRE

## STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

89 millions de tonnes, soit 179 kg par an et par habitant : les chiffres du gâchis alimentaire en Europe font froid dans le dos. Et si rien n'est fait, ce gaspillage augmentera de 40 % d'ici 2020. Face à ce constat alarmant, le parlement européen a décidé d'agir : 2014 a donc été décrétée année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. La mairie d'Orsay, à travers le marché public de restauration collective, agit dans le même sens.

La mairie agit depuis longtemps en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'actuel mode de gestion du nombre d'enfants se restaurant à la cantine a été mis en place il y a quelques années, pour un résultat très positif. Depuis 2009, l'entrée en vigueur des forfaits permet de connaître les effectifs réels servant à passer les commandes de denrées alimentaires : limitation des gaspillages et économies financières sont au rendez-vous. En 2007, le gaspillage correspondait à 11,52 %

des repas. Grâce à la mise en place de ce dispositif, ce chiffre passe à 2,35 % en 2009, et à 1,64 % en 2010.

**Mieux éduquer pour moins gaspiller**

Maillon de la chaîne contre le gaspillage, le personnel municipal est aussi sensibilisé au gâchis alimentaire. Sensibilisation qu'il transmet aux écoliers. Ainsi,

les enfants de l'école élémentaire de Mondétour vont prochainement bénéficier d'un projet pilote. Celui-ci, porté par la direction de l'école et la municipalité, proposera durant la pause du midi

été lancé en 2013. Il prévoit diverses dispositions relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cet appel d'offres inclut plusieurs critères. Le circuit entre la production et la livraison des denrées

doit être le plus court possible : moins il y a d'intermédiaires, moins il y a de déchets et de pertes. Les agricultures Bio, raisonnée et responsable, moins consommatrices d'eau et moins polluantes, doivent être privilégiées. Les grammages doivent quant à eux être adaptés



Stop au gâchis alimentaire : un objectif permanent de la restauration scolaire.

des activités : comment mieux manger, comment moins gaspiller, et comment mieux trier ses déchets.

**Un marché public de restauration renouvelé**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le marché public de restauration de la Ville est renouvelé. Un appel d'offres a donc

aux enfants, favorisant une bonne gestion des commandes.

**L'ORIGINE DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN EUROPE EN CHIFFRES**

- MÉNAGES : 42 % (dont 60 % peuvent être évités)
- INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE : 39 %
- SECTEUR DE LA RESTAURATION : 14 %
- DÉTAILLANTS : 5 %

## AUTOUR DE NOUS

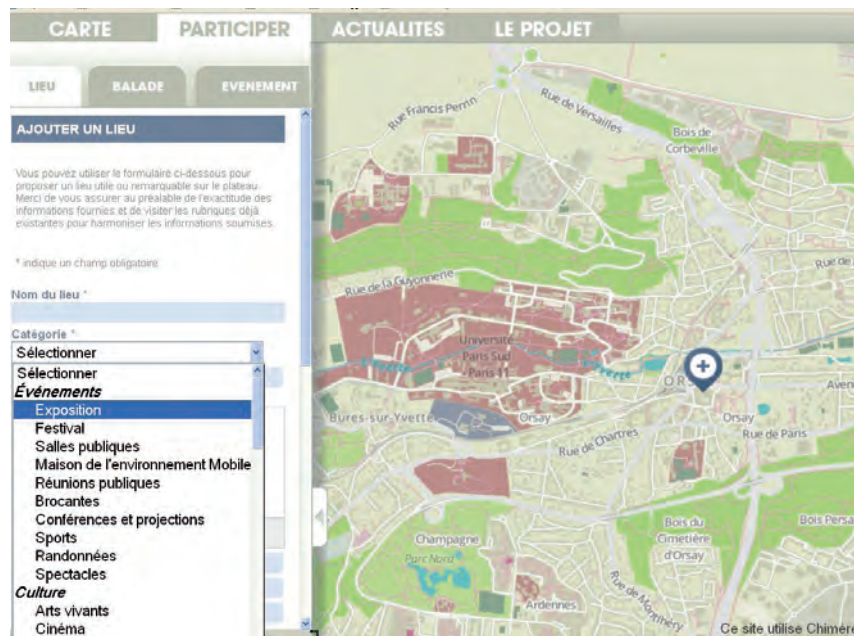
### (Re)découvrez votre territoire avec la Carte ouverte du Plateau de Saclay

Le Plateau de Saclay possède de nombreuses richesses parfois méconnues et qui méritent d'être valorisées. L'association Terre et Cité, qui a pour ambition le maintien et le développement d'une agriculture de proximité sur le Plateau, souhaite mettre en avant cette diversité. À travers la Carte ouverte du Plateau de Saclay, c'est chose faite.

Ce projet, soutenu notamment par la CAPS\*, le Conseil général de l'Essonne, la Région Ile de France et la ville d'Orsay, vient de voir le jour. Collaboratif, il a mobilisé l'ensemble des acteurs présents sur le territoire : chacun a contribué à son alimentation. Véritable outil d'aide à la mobilité et à la connaissance du territoire, la carte recense des centaines de points clés et d'itinéraires : réseaux de transport en commun, pistes cyclables, circuits de balades, mais aussi lieux de culture ou de pratiques sportives, événements, points de vente à la ferme, jardins partagés...et tout ce qui fait notre territoire. En constante évolution, cet outil a besoin de tous les acteurs pour vivre : collectivités, associations, agriculteurs, entreprises, commerces, médias, habitants. En un mot : vous ! Enrichissez, partagez, et devenez acteur de votre territoire.

\*Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay

■ COPS : [HTTP://SACLAY.CARTE-OUVERTE.ORG/](http://sacalay.carte-ouverte.org/)  
CLIQUER SUR L'ONGLET « PARTICIPER ».



Visuel du site internet de la carte ouverte, et de sa page « Participer »

## MONDÉTOUR

### La ville expérimente une vidéo-protection innovante place Pierre Lucas

La place Pierre Lucas est le théâtre de nuisances et de dégradations répétées : détériorations des aires de jeux pour enfants, nuisances sonores nocturnes, jeux de ballons, etc. Un sujet régulièrement abordé avec les riverains. Dans ce cadre, la ville lance une expérimentation en renforçant le dispositif de caméras existant. En complément de celles placées sur le bâtiment de la mairie annexe, une caméra innovante à infrarouge a été installée\* depuis le 12 décembre.

\* Cette expérimentation a reçu l'aval de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

## vite dit bien dit

**Recherche d'un comédien** La troupe du « théâtre du Grenier », dont les répétitions ont lieu à Orsay, recherche pour sa prochaine pièce un acteur.

Informations : Marie Bougnet - [marie@deneb.fr](mailto:marie@deneb.fr)  
06 88 69 32 50.

**Jumelage** Comme chaque année, le Comité de jumelage organise un échange entre jeunes (de 11 à 18 ans) d'Orsay et de Kempen (en Allemagne). Il reste encore des places disponibles. Nul besoin d'être germaniste. Il suffit d'avoir envie de voyager et de rencontrer de nouvelles personnes. Le voyage à Kempen a lieu du 22 février au 2 mars. Les Kempenois sont accueillis à Orsay du 17 au 25 mai. Coût (toutes dépenses comprises) : 175€ pour les Orcéens, 260€ pour les extérieurs.

Renseignements: 01 60 92 80 21 ou  
[relationsinternationales@mairie-orsay.fr](mailto:relationsinternationales@mairie-orsay.fr)



## RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

# La concertation comme mode d'action

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, en portant le nombre de jours travaillés de 4 à 4,5 jours. Mise en œuvre dès la rentrée 2013, cette réforme bénéficiait cependant d'un report possible à septembre 2014. La Ville d'Orsay a fait le choix de ce report. Objectif : travailler et avancer en concertation avec les acteurs locaux.



Consciente de la complexité et de l'impact de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité s'est engagée depuis février 2013 dans un travail de fond.

En créant en mars dernier un poste entièrement consacré à son application, la Ville a pris le sujet très au sérieux et a abordé la situation avec pragmatisme.

**L'objectif ? Mettre tous les acteurs concernés en dynamique : écoles, associations, services municipaux, CRD\*. Un état des lieux précis et une concertation poussée, indispensables pour proposer une solution adaptée, ont été mis en place.**

La concertation a été menée avec tous les acteurs de la ville concernés, et notamment les fédérations de parents d'élèves et les directeurs d'écoles. Les parents d'élèves ont aussi été directement interrogés. Résultat : 684 questionnaires retournés sur 1346 distribués (un à chaque enfant). Les enseignants, agents municipaux et associations ont eux aussi été destinataires. Les retours ont permis de compléter et nourrir les réunions de concertation et d'affiner les propositions.

Le dispositif sera acté à la fin du mois de janvier. Une évaluation collective sera menée après sa mise en place afin de procéder à des améliorations si nécessaire.

\*Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Vallée de Chevreuse

## 1 AN DE CONCERTATION ET DE TRAVAIL COLLECTIF

### CALENDRIER DES RENCONTRES ET RÉUNIONS AVEC LES ACTEURS, PARTENAIRES & FAMILLES

#### Février 2013

21/02 : directeurs d'école

#### Mars 2013

21/03 : Comité d'Entraide Sociale de la Faculté d'Orsay (CESFO)

#### Avril 2013

11/04 : fédérations des parents d'élèves

17/04 : associations sportives, culturelles et de loisirs

#### Mai 2013

22/05 : Conservatoire / CRD de la Vallée de Chevreuse

#### Juin 2013

3/06 : service de restauration scolaire de la ville

4/06 : animateurs de la ville et surveillants de cantine

5/06 : service culturel de la ville

10/06 : service des sports de la ville

14/06 : directeurs d'école

17/06 : service entretien de la ville

18/06 : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et surveillants de cantine

20/06 : questionnaire à toutes les familles orcéennes impactées

#### Novembre 2013

14/11 : directeurs d'école

27/11 : fédérations des parents d'élèves

8/11 : Conservatoire / CRD de la Vallée de Chevreuse

26/11 : animateurs de la ville

21/11 : service des sports de la ville

15/11 : Inspectrice de l'Éducation nationale

#### Décembre 2013

11/12 : service culturel de la ville

12/12 : fédérations des parents d'élèves.

#### Janvier 2014

16/01 : directeurs d'écoles

**+ 7 rendez-vous de conseils d'école**  
**+ 2 points de présentation de la concertation en Conseil municipal**

HUMANITAIRE

Des fournitures pour les écoliers du Maroc



L'équipage de Raidy 4life : Nicolas, Jonas et leur 4L

Du 13 au 23 février prochains se tiendra la 17<sup>ème</sup> édition du 4L TROPHY™. Solidaire, ce raid fédère chaque année des milliers d'étudiants d'Europe. Leur mission : acheminer des fournitures aux écoliers marocains. Parmi eux, des élèves ingénieurs du campus Paris-Saclay.

1 association, 2 équipages, 4 étudiants, 1 seul défi : participer au 4L TROPHY™ version 2014. Objectif : atteindre Marrakech et y apporter du matériel scolaire destiné aux enfants des villages marocains. Son nom ? Association des fournitures scolaires en Afri4L. Créée l'été dernier par quatre étudiants de l'Institut d'Optique Graduate School Paris Tech, l'association est composée de deux équipages : RAIDY 4LIFE et

FUEL 4LIFE. Jonas Pesenti, pilote du premier, précise que « chaque équipage de deux étudiants doit apporter livres, cahiers, et vêtements de sport ». Pour y arriver, lui et Nicolas Mielec, son co-pilote, y travaillent depuis avril 2013. Tout commença par l'achat de la voiture - « une Renault 4L 1985, modèle F4, rachetée à un équipage de Clermont-Ferrand ayant déjà participé au raid. Une vraie merveille » s'enthousiasme Jonas. Suivi de la remise en état, réalisée bénévolement par un mécanicien d'Orsay à la retraite. La récupération des fournitures s'est quant à elle faite progressivement, « grâce au bouche-à-oreille ». La participation au 4L TROPHY™ nécessitant un budget important, la recherche de financements est une phase importante : « nous avons trois sponsors, complète Jonas, mais nous avons encore besoin d'investissements ! » Ces derniers sont possibles de plusieurs manières : partenariat financier (achat d'une zone publicitaire sur la 4L), partenariat en nature et dons de particuliers : « nous avons organisé une brocante et créé une cagnotte sur internet afin de récolter quelques dons » termine Jonas Pesenti. Les deux étudiants sont donc dans la dernière ligne droite pour « voir » Marrakech et connaître le temps fort du 4L TROPHY™ : la distribution des fournitures. Et entrevoir le sourire sur le visage des écoliers du Maroc.

■ ASSOCIATION DES FOURNITURES SCOLAIRES EN AFRI4L :  
[WWW.FACEBOOK.COM/RAIDY4LIFE](http://WWW.FACEBOOK.COM/RAIDY4LIFE)  
[WWW.LEETCHI.COM/C/RAIDY4LIFE](http://WWW.LEETCHI.COM/C/RAIDY4LIFE)  
[JONAS.PESENTI@GMAIL.COM](mailto:JONAS.PESENTI@GMAIL.COM) - [MIELEC.NICOLAS@GMAIL.COM](mailto:MIELEC.NICOLAS@GMAIL.COM)

CIRCULATIONS DOUCES

Neuf nouveaux parkings vélos à Orsay

Neuf nouveaux appuis-vélos ont été installés avant l'arrivée de l'hiver :

- 2 au square Pierre-Gilles De Gennes, près de la médiathèque du Guichet, rue de Versailles ;
- 1 au rond point de la rue de Versailles, près de la crèche la Farandole ;
- 2 devant le poste de police municipale, rue de Paris ;
- 2 près de la crèche du Parc, avenue Saint Laurent ;
- 2 près de l'école et du gymnase de Mondétour, route de Montlhéry.

Et 20 autres sites de la ville seront équipés à compter du printemps 2014.

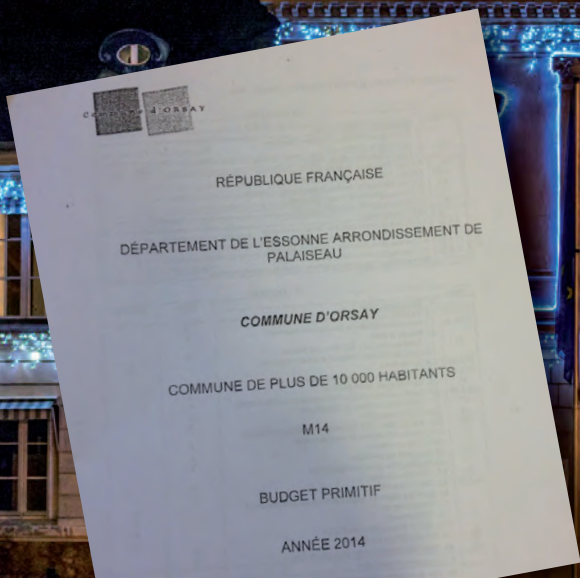


**Roulez en vélo à Orsay... et garez-le en toute sécurité !**

**Didier Missenard**  
 Conseiller municipal délégué aux circulations douces.

# Budget 2014 de la ville

Malgré un contexte difficile, pas d'augmentation des taux et poursuite de la baisse de la dette



Au fil des années, l'impact de la crise économique sur le budget communal s'accroît gravement. La participation au redressement des comptes publics de l'Etat se traduit par une diminution croissante de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux communes. À cela s'ajoute un mécanisme complexe de redistribution nationale des recettes. En 2014, la perte de recettes pour la ville s'élèvera à plus de 600 000 € par rapport à ce qui était perçu en 2009, soit l'équivalent de 4,4 points d'impôts communaux que la municipalité a refusé de répercuter sur la feuille d'impôts des Orcéens !

Pour la sixième année consécutive, le budget 2014 est établi sans augmentation des taux communaux d'imposition et avec une baisse de l'endettement.

Pour équilibrer le budget sans augmenter les taux communaux, le premier levier consiste à **agir sur les dépenses de fonctionnement** :

- la baisse systématique de la dette produit chaque année une diminution des frais financiers ;
- la hausse du taux de logements sociaux entraîne une diminution de l'amende payée ;
- l'optimisation des marchés publics engendre des économies pérennes ;

- le regroupement avec de nombreuses collectivités permet une réduction de la facture de combustible ;
- les transferts effectués à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) ont pour effet de figer le coût pour la commune à la date du transfert.

Mais cela demeure insuffisant si l'on veut maintenir des services publics de qualité. Le second levier consiste à **s'appuyer sur nos partenaires pour financer nos investissements et à ajuster dans le temps la réalisation des nouveaux projets**. Enfin, le budget communal ne saurait s'examiner sans prendre en compte les budgets des instances intercommunales où siègent des élus d'Orsay, notamment la CAPS et le SIOM (Syndicat mixte des ordures ménagères). Pour la CAPS, les taux d'imposition sont maintenus constants. À Orsay, trois importants projets sont en cours de réalisation : le réaménagement de la rue de Chartres, le nouveau conservatoire et le déploiement de la fibre optique. Au SIOM, la recette due au Certificat d'Economie d'Énergie va permettre d'absorber la hausse de TVA (0,6 M€) sans modifier le taux de la Taxe des ordures ménagères. **L'année 2014 verra donc une stabilité des taux d'imposition des taxes liées à la commune.**

## FONCTIONNEMENT

⊖ DÉPENSES  
22,95 M€

Charges de personnel : 13,8 M€  
Intérêts d'emprunts : 1,27 M€

⊕ RECETTES  
24,55 M€

Produit des impôts directs : 16,78 M€  
Dotation forfaitaire de l'Etat : 2,56 M€

**Autofinancement de l'investissement : 1,6 M€**

## INVESTISSEMENT

⊖ DÉPENSES  
6,04 M€

Remboursement en capital de la dette : **3,4 M€**  
Entretien du patrimoine : 0,94 M€  
Équipements nouveaux : 1,73 M€

⊕ RECETTES  
6,04 M€

Fonds de compensation de la TVA : 0,75 M€  
Subventions : 0,76 M€ (Région, réserve parlementaire)  
Emprunts : 2,4 M€


 ÉTAT DE LA DETTE

Fin décembre 2013 : 27,3 M€  
Fin décembre 2014 : 26,3 M€


 AMENDE BRUTE POUR POURCENTAGE INSUFFISANT DE LOGEMENTS SOCIAUX :

2013 : 137 000 €  
2014 : 82 000 €


 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

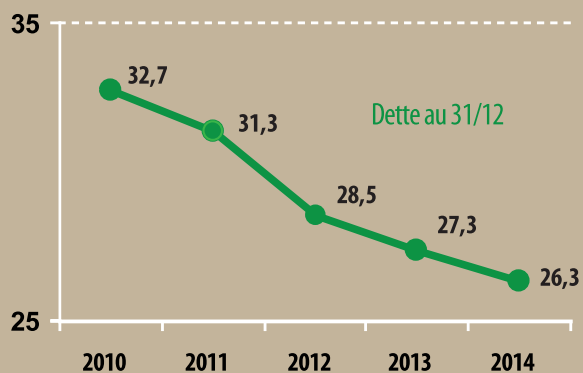
Augmentation globale de +1,83 %


 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

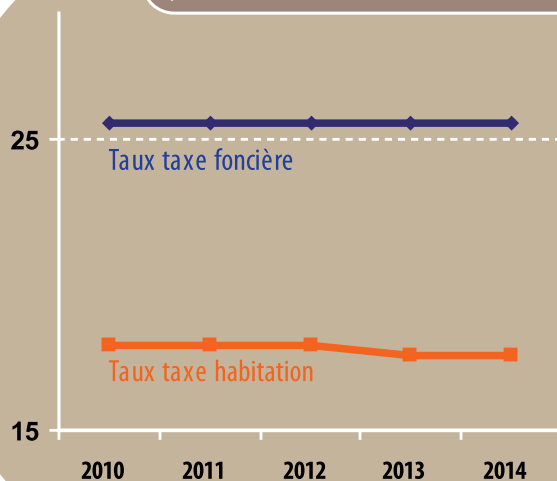
Réalisation Maison Tati : 1,05 M€ (2014)  
Complexe du Guichet : 0,2 M€ (2014)

Aménagement d'une place rue Charles de Gaulle  
Amélioration du parc de stationnement Dubreuil  
Travaux passage du Chemin de fer  
Ravalement façade et fenêtres, école de Mondétour  
Aménagement pour l'accueil au Centre technique municipal  
Espace de musculation (rugby & CAO)  
Divers travaux dans les bâtiments publics : 0,15 M€  
Voirie (hors CAPS) et espaces verts : 0,34 M€

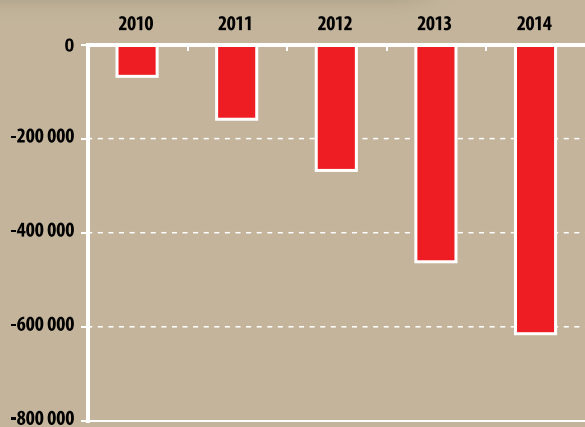
Evolution de la dette (M€)



Evolution des taux communaux (%)



Pertes de recettes provenant de l'Etat (€)



### CONSERVATOIRE : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE

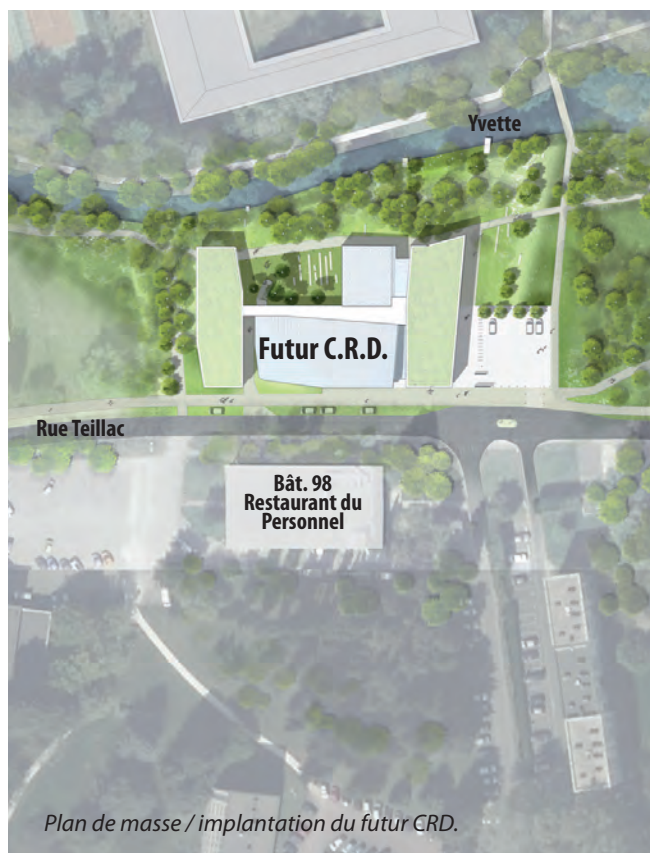
Sans cette dynamique, le conservatoire, suite à un changement relatif à son label, n'aurait pu continuer son activité. Cette situation a été transformée en opportunité : ce bâtiment constituera un véritable lien entre ville et Faculté ! Ce projet est financé par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), le Département et la Région.

Le 6 décembre dernier, un jury composé de 16 membres dont trois élus d'Orsay, dont le maire, a proposé à l'unanimité le maître d'œuvre chargé du projet de construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Vallée de Chevreuse. Le lauréat est l'Atelier Novembre (Paris), réalisateur d'espaces culturels et choisi notamment par la ville de Paris comme maître d'œuvre des travaux de réhabilitation du Cent Quatre. En juillet dernier, trois candidats avaient été présélectionnés par le même jury et mis en concurrence sur esquisses du projet. Le CRD sera implanté à l'entrée de la

faculté des sciences, à proximité du poste de garde, en bordure de l'Yvette. Il comportera 3 900 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont un auditorium de 300 places, des locaux d'enseignement, des salles de répétition, des locaux administratifs. Le montant des travaux est évalué à 15,7 M€ toutes dépenses confondues. La CAPS est maître d'ouvrage et finance l'opération, avec des subventions de la Région Ile-de-France et du Conseil général de l'Essonne.

Le calendrier actuel prévoit le début du chantier début 2015 avec une ouverture du CRD (1<sup>ère</sup> phase) à la rentrée 2016. L'extension Danse et Art Dramatique (2<sup>ème</sup> phase) sera livrée en 2019.

L'auditorium pourra être utilisé par l'université pour des manifestations culturelles : le CRD constituera ainsi une interface importante entre la ville et l'université. Ce projet a été adopté à l'unanimité par les élus des 11 villes de la CAPS.





### MAISON TATI, ÉQUIPEMENT DE CULTURE ET DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNELS : UN PROJET QUI AVANCE.

Le projet « Maison Tati » s'inscrit dans le contrat régional et départemental en cours de réalisation. Le permis de construire a été accordé le 14 octobre 2013. Le chantier pourra commencer début 2014 après la sélection par appel d'offres des entreprises pour les travaux.

L'Espace Culturel Tati va s'enrichir d'un lieu pour tous les Orcéens, permettant plus de rencontres, de convivialité, d'écoute. Parce qu'une telle Maison n'est pas simplement un bâtiment, mais aussi un projet de culture, de loisirs et d'éducation.

La Maison regroupera dans près de 1000 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux :

- en rez de jardin : un hall d'accueil spacieux et éclairé à la fois entrée principale et espace de rencontres, des bureaux administratifs, un espace « Maison des jeux » (échecs, bridge, scrabble, tarot, jeux de rôle) ;

- en rez-de-chaussée insonorisé : une salle de répétition pour le théâtre et le chant choral, un studio de répétition pour les groupes de musique, un espace numérique destinés aux ateliers vidéo, photo et son, des salles pour les ateliers individuels et collectifs et enfin une « P'tite scène » où le public pourra être assis ou debout, en fonction de l'évènement. L'espace donnera sur une terrasse côté parc.

L'ensemble des salles côté Bouvêche donnera sur des terrasses végétalisées, et tout le projet s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Et le bâtiment sera totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

## ET AUSSI

### BAISSE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DE LA FACTURE !

- Par des travaux d'isolation des bâtiments, notamment le changement des fenêtres des écoles.

- **Au stade nautique, le passage du fuel au gaz début 2013 a permis de faire une économie de 100 000 €,** malgré l'ouverture toute l'année du bassin extérieur de 50m devenu bassin nordique depuis le 15 septembre. **Depuis le 20 décembre la piscine est alimentée en permanence directement par l'eau à 28°C qui sort du puits artésien de l'Albien.** Les travaux nécessaires (mise en place d'un surpresseur) s'élèvent à 54 000 € HT, subventionnés à

50% par la CAPS. Une dépense qui sera rapidement amortie par la réduction des dépenses de chauffage pour les bassins et pour les douches.

- La commune a rejoint un groupement de commandes de 270 acheteurs (collectivités territoriales, établissements publics de santé, etc.) coordonné par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF). Celui-ci procède à des appels d'offres de deux milliards de kWh par an. **L'économie escomptée à partir de septembre 2014 (fin du marché en cours) est d'environ 20% du coût actuel.**

### COMPLEXE DU GUICHET : UN ESPACE NEUF ET MODERNE EN PROJET

Dans le cadre du contrat signé entre Orsay et le Conseil régional, des travaux de reconstruction ont été programmés. **Le lancement des travaux du nouveau complexe est prévu courant 2014.**



## Orsay sous les sapins

La quatrième édition de notre grande fête au Parc a une fois de plus permis convivialité et rencontres pour tous. Sous les sapins, nous avons glissé ensemble vers 2014 et c'est sur des patins que nous nous sommes dit Bonne Année !

Merci à toutes celles et ceux qui se sont investis : associations, bénévoles, et partenaires (Banque Populaire Val de France, Comm'Orsay et Jaulin Groupe) ; et rendez-vous pour la prochaine édition !

Partagez photos, vidéos, avis ou suggestions pour le prochain Orsay sous les sapins sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) !

Toutes les photos sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)









*Le Centre-ville en fête : fanfare «Les Lapins Super Stars» et déambulation «Les Moutoons» ! (en partenariat avec Comm'Orsay)*



*Journée de Noël à Mondétour. Chants, ateliers, flashmob, repas de fête par les Amis de Mondétour et petit train !*



*Jolie initiative des commerçants du Guichet qui ont décoré un sapin tout spécial avec leurs anciennes décors de boutiques ! Unique, original et partagé avec le quartier et les passants ! On aime !!*



*Dimanches gourmands et solidaires : des moments à partager dont les recettes reviennent à des associations solidaires. Merci aux bénévoles !*

## 19 au 29 octobre - 13<sup>ème</sup> édition de Festi'Mômes

Organisé par la MJC Jacques Tati, le festival Jeune public a réussi à impulser un moment de fête axé sur l'éveil artistique des plus jeunes. Ces derniers ont pu profiter de spectacles vivants, d'expositions, de stages, et de séances cinéma...



100% improvisation, par *Imagin'action Cie du regard*

## 26 et 29 novembre Bus de Noël à Orsay

Collecte de jouets destinés aux enfants démunis organisée par Emmaüs Les Ulis et les Cars d'Orsay



## 30 novembre – 7<sup>ème</sup> RDV Musique et Danse contemporaines : « Autour de l'œuvre du compositeur argentin Martin Matalon »

107 personnes présentes pour la projection du film «Un chien andalou», chef d'œuvre du courant surréaliste. Un rendez-vous qui attire toujours plus, avec un public composé de plus de 40% non orcéens.



*Le RDV de musique et danse contemporaine c'est aussi une exposition sur le compositeur et son oeuvre.*

*Master classe du 29 novembre : les élèves de CM2 de l'école du centre ont travaillé sur un projet autour de l'artiste (avec lui !)*



## 18 décembre – Repas de Noël des anciens

420 Orcéens de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation du CCAS.

Au menu : repas préparé et servi par les agents municipaux, orchestre, après-midi dansant, et séance photo !



*Les doyens mis à l'honneur par la Ville*





*La réglementation en matière de communication pré-électorale s'applique depuis le 1er mars 2013 (Code électoral L52-1 et L52-8)*

ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

**VOTE DU BUDGET 2014.**

**EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX : 0 %.**

Le budget de 2014 a été adopté le 18 décembre dernier.

Le cap fixé reste le même que celui des années précédentes :

- Une évolution des taux communaux à 0 %.
- La poursuite du désendettement.
- Le maintien d'investissements raisonnables pour l'avenir de notre commune.

C'est le cap de la responsabilité. C'est le cap à tenir pour continuer à assainir les finances de notre commune mais aussi pour poursuivre la dynamique présente à Orsay.

Quelques exemples :

- Le projet de la Maison Tati pour les associations, mais aussi pour les jeunes Orcéens. Elle bénéficie des subventions de la Région et du Département ;
- L'aménagement de la place Charles de Gaulle - Racine au Guichet ;
- L'aménagement du passage du chemin de fer, très emprunté et qu'il fallait rénover ;
- Le remplacement des fenêtres dans les bâtiments scolaires, notamment pour réduire les déperditions énergétiques avec une première phase au groupe scolaire de Mondétour...

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été proposé aux minorités de présenter un budget alternatif. Rien n'a été présenté si ce n'est l'affichage d'un désaccord de 200 000 euros sur un budget de fonctionnement total de près de 24 millions d'€.

La critique aux sujets des investissements a porté sur la réalisation d'une salle de musculation pour le club de rugby et l'ensemble des sections du CAO qui en ont pourtant bien besoin. Opération à 50 000 € sur un budget annuel d'équipement de 2,67 millions d'€...

Enfin, lors du conseil de décembre, le Maire a donné la possibilité de revoter les dossiers du conseil du mois de septembre. Résultats : contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, boucher de Mondétour, plan de gêne sonore, règlement local de publicité... tous les dossiers ont été revotés. Evidemment et heureusement, Orsay a continué d'avancer sur ces dossiers importants durant les semaines passées malgré la tentative des minorités de bloquer l'action municipale au détriment de l'intérêt des Orcéens.

**Nous souhaitons à chacun d'entre vous une très bonne année 2014.**

**Une valse à trois temps.**

Pour la deuxième fois en trois mois, Monsieur le Maire n'a pas respecté le délai légal pour transmettre aux élus, l'ensemble des dossiers relatifs au conseil municipal tel que le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales. C'est l'inconséquence et le manque de rigueur personifiés.

Premier temps

Suite à deux recours déposés au Tribunal Administratif, le Maire a dû remettre au vote du conseil de décembre, l'ensemble des points prévus en septembre.

Second temps

Suite à un nouveau manque de rigueur dans une convocation, le Maire, alors que rien ne l'y obligeait, a annulé et reporté d'une semaine le conseil du 11 décembre.

Bis repetita ou prétexte pour cacher autre chose ?

Troisième temps :

En comparant attentivement les dossiers des conseils des 11 et 18 décembre, on constate que le report a surtout permis au Maire de corriger des chiffres essentiels du budget 2014.

Monsieur le Maire et son équipe auront beau rejeter la faute sur d'autres pour se justifier. A force d'errements, ils se prennent les pieds dans le tapis et ce sont les Orcéens qui en font les frais.

Nous adressons à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Béatrice Donger-Desvaux, Guy Aumette, Hervé Charlin, Benjamin Lucas-Leclin et Jean-Christophe Péral  
orsay2014@free.fr

.....  
**DURA LEX SED LEX**

Après avoir voulu s'affranchir de la loi, malgré les mises en garde de la minorité d'opposition, en poursuivant la séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2013 dont la convocation ne respectait pas le délai légal, le Maire, qui avait repris implicitement à son compte la phrase, devenue célèbre, du Député Laigniel à l'opposition de droite alors minoritaire, en 1981 : « Vous avez juridiquement tort car vous êtes politiquement minoritaire », s'est vu confronté mercredi 11 décembre 2013 au même problème, un élu minoritaire au moins n'ayant pas reçu dans les délais légaux l'ensemble des documents afférents à ce même Conseil Municipal. Le dépôt de deux recours en annulation des décisions du CM du 17 septembre ont dû entre temps le faire réfléchir, et il a préféré, tout en accusant la minorité de s'attacher plus à la forme qu'au fond, annuler en séance, le Conseil du 11 décembre dernier et le reporter au 18 décembre. Quel qu'il soit, tout édile, de par sa fonction même doit respecter la loi et il est toujours temps d'apprendre. Dura Lex Sed Lex.

Marie Hélène AUBRY, Simone PARVEZ et Jérôme VITRY.

## carnet

**Bienvenue à nos nouveaux Orcéens !**

*Yosyas Teklebrhan le 9 novembre 2013 / Juana Senaux le 13 novembre 2013 / Gabriel Daumas le 17 novembre 2013 / Sidi Camara Salhi le 27 novembre 2013 / Laura Limballe le 27 novembre 2013 / Marion Rodriguez le 29 novembre 2013*

**Félicitations aux jeunes mariés :**

*Charles-Henri Mattei et Emily Brageot le 30 novembre 2013*

**Toutes nos condoléances aux familles éprouvées :**

*Thérèse Lecomte le 25 novembre 2013 / Pierre Roux le 25 novembre 2013 / Danielle Langanki le 26 novembre 2013 / Reine Thébeaut le 3 décembre 2013*

**RÉFORME DES ÉLECTIONS LOCALES****Elections locales : du nouveau pour 2014**

Les **dimanches 23 et 30 mars prochains** se dérouleront les élections municipales. En plus d'élire pour 6 ans les conseillers municipaux qui gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints, vous devrez également élire les **conseillers communautaires**. Ceux-ci représenteront durant 6 ans la commune au sein de la CAPS (Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay). Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin sur lequel figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois, pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et celle des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Ces derniers sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

**La carte nationale d'identité (CNI) voit sa date de validité passer de 10 à 15 ans**

Cette mesure concerne les cartes délivrées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 aux personnes majeures. Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.

**Signature d'une convention ville / Caf**

La mairie d'Orsay a signé une convention avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Essonne. Celle-ci permettra aux familles orcéennes, dans le cadre des séjours organisés par la commune, de bénéficier de l'aide financière de la Caf via VACAF AVE (Aide aux Vacances Enfants). Cette aide financière, accordée sous certaines conditions - revenus, âge des enfants à charge - favorise le départ en colonies.

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Formation BAFA**

Le service jeunesse de la mairie organise une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Celle-ci, proposée à 20 jeunes dont 12 Orcéens, aura lieu du 15 au 22 février. Agés de 17 ans minimum, les stagiaires seront encadrés par deux formateurs de l'UCPA Formation. Le tarif sera de 195 €. Le dossier d'inscription est à remplir au Point Information Jeunesse (PIJ). Seuls les premiers inscrits seront retenus.

PIJ : 1 ter rue Maginot - 01 60 92 58 85  
jeunesse@mairie-orsay.fr

**Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) ou sur demande à : [secretariatgeneral@mairie-orsay.fr](mailto:secretariatgeneral@mairie-orsay.fr) / 01 60 92 81 92**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE  
MERCREDI 12 FÉVRIER 2014 - 20H30**

## menus du mois

### Mercredi 1<sup>er</sup> - FÉRIÉ (Jour de l'An)

**Jeudi 2** - Bouillon vermicelle / Cuisse de poulet rôti et purée de céleri à la crème / Mimolette et **fruit**

**Vendredi 3** - Cœur de palmier, betteraves / Dos de cabillaud sauce beurre blanc et riz basmati / Fromage blanc aux fruits et fruit

**Lundi 6** - Pamplemousse / Steak haché, Ketchup et frites / Babybel et flan

**Mardi 7** - Salade de lentilles / Jambon braisé aux herbes et **haricots verts** persillés / **Yaourt nature** et fruit

**Mercredi 8** - Concombre Bulgare / Risotto aux crevettes et curry / **Camembert** et compote de pommes

**Jeudi 9** - Carottes râpées / Emincé de volaille et pommes de terre, haricots plats / Yaourt aromatisé et galette des rois

**Vendredi 10** - Potage de légumes / Omelette ciboulette et petits pois, carottes / Mimolette et fruit

**Lundi 13** - **Tomates** vinaigrette / Saucisses et **frites**, Ketchup / **Yaourt nature** et poire au sirop

**Mardi 14** - Velouté à la tomate / Rôti de veau au four et salsifis, carottes, blé au jus / Chèvre et **fruit**

**Mercredi 15** - Crêpe aux champignons / Pilons de poulet, Ketchup et haricots beurre à la tomate / Gruyère et fruit

**Jeudi 16** - Salade César / Chili con carne (haricots et riz) / Yaourt aux fruits et compote

**Vendredi 17** - Betteraves aux pommes / Pavé de poisson sauce citron et épinards crévés, pommes de Terre / Edam et Flanby

**Lundi 20** - Salade d'endives, noix, pommes / Blanquette de veau et riz / Cantal et pomme au four

**Mardi 21** - Taboulé / Rosbif/Ketchup (steak haché mater) et purée de **courgettes** au Kiri / Coulommiers et **fruit**

**Mercredi 22** - Avocat vinaigrette / Rôti de dinde au four et coquillettes au gruyère râpé / Yaourt aux fruits et fruit

**Jeudi 23** - Potage au potiron / Sauté de merlu à la Provençale et julienne de légumes / Samos et gâteau au yaourt/pomme

**Vendredi 24** - Choux fleurs mimosa / Sauté de porc Dijonnaise et purée pommes de Terre / Fromage blanc et salade de fruits

**Lundi 27** - Betteraves crues râpées / Bœuf Bourguignon et semoule / Yaourt aromatisé et compote pommes

**Mardi 28** - Concombre, maïs vinaigrette / Poisson pané/citron et brocolis à la crème (riz mater) / Gouda et far Breton

**Mercredi 29** - Potage de légumes / Jambon blanc et macaroni au pesto / Petits suisses et fruit

**Jeudi 30** - **Carottes** râpées aux raisins / Poulet rôti et gratin de blettes, pommes de terre / **Camembert** et cocktail de fruits

**Vendredi 31** - Rillettes, cornichons / Cassolette de poisson et riz / Brebis crème et **fruit**

## consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

### PERMANENCE AVOCATS

01 60 92 80 00

### AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 8 janvier de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 10 h à 12 h

Uniquement sur RDV 48 h à l'avance : 01 60 77 55 51

### PERMANENCE CONSEILLER INFO

#### ÉNERGIE

Jeudi 16 janvier de 15 h 30 à 18 h

Sur RDV au 01 60 19 10 95

ou cie@ateps.fr

### PERMANENCE DE M. EVRARD

#### CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Renseignements en mairie

01 60 92 80 00

### PERMANENCE DE MAUD OLIVIER

#### DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque

semaine dans la circonscription.

Uniquement sur rendez-vous

au 01 64 46 34 19

### PERMANENCE DE DAVID ROS

#### CONSEILLER GÉNÉRAL

#### VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

### Relais Assistantes Maternelles

Parc Charles Boucher, 7 avenue Saint Laurent.

#### Portes ouvertes pour les parents em-

#### ployeurs : mercredi 8 janvier de 9 h à 11 h

Au programme : informations et conseils sur l'embauche d'une assistante maternelle (contrat de travail, démarches administratives, aides financières, etc.)

Inscriptions : ram@mairie-orsay.fr

Tél. : 01 64 46 70 39

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 7, mercredi 8 ou jeudi 9 janvier

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs

### COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les lundis ou mardis /

Attention, horaires d'hiver : collecte tous les 15 jours.

### EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ :

Le SIOM met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêt préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

### PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

Mercredi 1<sup>er</sup> janvier : Centre Commercial de la Treille, Avenue de Champagne, 91940 Les Ulis

Dimanche 5 janvier : 8, rue Charles de Gaulle, 91400 Orsay

Dimanche 12 janvier : Centre Commercial Abbaye, 6 route de l'Abbaye, 91190 Gif sur Yvette

Dimanche 19 janvier : 2 place Croix de Grignon 91190 Gif sur Yvette

Dimanche 28 janvier : 25 rue de Paris, 91400 Orsay

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

### MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

Calendrier  
personnalisé de  
collectes  
sur [www.siom.fr](http://www.siom.fr)  
(document imprimable)  
ou  
au 01 64 53 30 00

## EQUIPEMENT SPORTIF

# Stade nautique : des travaux pour un service public de qualité

Fierté orcéenne, le stade nautique a connu durant plusieurs mois d'importants travaux. Tous ont un seul objectif : offrir à tous les Orcéens un équipement public de qualité.



Le bassin extérieur, à la sortie du sas-tunnel.

### Des plages pour se détendre

La mise en place d'un éclairage permettant une utilisation nocturne optimisée a conduit à une réfection totale des plages. Ces travaux, associés à ceux de la clôture qui bénéficie d'un pare-vue côté avenue de Lattre de Tassigny, offrent ainsi aux nageurs un espace de détente.

### Une couverture pour le bassin nordique

Une couverture isolante et flottante a été posée sur le bassin nordique. Composée de lamelles rigides de PVC remplies d'air, son déroulement et son enroulement sont motorisés. Utilisée lors des heures de fermeture du bassin au public, sa finalité est d'éviter les déperditions de chaleurs. Objectif : des économies d'énergie et d'eau, en hiver comme en été.

### Un tunnel qui relie l'intérieur et l'extérieur

Un sas-tunnel, reliant le bâtiment principal au bassin nordique, a été installé. Celui-ci permet la circulation du public entre l'extérieur et l'intérieur. Résultat : plus de confort pour les nageurs quittant le bassin nordique.

### Un abri pour les MNS

Les maîtres nageurs sauveteurs, en poste quelle que soit la météo, bénéficient désormais d'un abri améliorant leurs conditions de travail.

### Du sport pour tous

Grâce au bras élévateur désormais à leur disposition, les personnes en situation de handicap pourront profiter de tous les avantages du stade nautique. Mobile, cet appareil servira aussi bien au bassin nordique qu'aux bassins intérieurs. La municipalité s'engage encore plus dans l'accueil des personnes à mobilité réduite, améliorant ainsi son service public d'accès au sport.

### Et prochaine étape...

...les aménagements du hall d'accueil. Toujours dans l'optique d'offrir un service public de qualité, l'accueil du stade nautique sera totalement repensé. Il bénéficiera notamment d'un accès destiné aux personnes à mobilité réduite.



La nouvelle couverture du bassin nordique.

**A noter :** Le stade nautique sera fermé jusqu'au 5 janvier inclus, pour les vidanges annuelles des bassins.

## vite dit bien dit

### Fibre optique

Depuis le 9 décembre, Orange procède à l'installation de 11 armoires fibres optiques dans notre commune. Fin des installations : 30 janvier. Rappel : 1 seule armoire connectera 350 logements à la fibre optique.

### Fin des travaux de la gare

#### RER Orsay-ville

Depuis le 21 décembre, la gare RER d'Orsay-ville est à nouveau entièrement accessible. Le passage souterrain entre les deux voies est en effet désormais ouvert.

# LES RENDEZ-VOUS DE JANVIER

**CÉRÉMONIE DES VOEUX À TOUS LES ORCÉENS**  
**RDV LE VENDREDI 10 JANVIER 2014 À 19H**  
**AU GUICHET, GYMNASÉ M.-TH. EYQUEM**

**INSCRIPTION À LA DICTÉE D'ORSAY**  
**SUR [WWW.MAIRIE-ORSAY.FR](http://WWW.MAIRIE-ORSAY.FR)**  
**OU BULLETIN DANS LE MAGAZINE DE DÉCEMBRE**



AGENDA EN LIGNE SUR [WWW.MAIRIE-ORSAY.FR](http://WWW.MAIRIE-ORSAY.FR)  
SUR L'APPLI MOBILE GRATUITE DE LA MAIRIE  
OU SUR FACEBOOK ET TWITTER

